

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
Direction Opérationnelle de M'sila

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°SDFS/DAL/SA/02/2018

NIF: 0002162990349

La Direction Opérationnelle de M'sila lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir une **Short-Liste** d'entreprises aptes à réaliser pour le compte de la direction Opérationnelle de M'sila les travaux et ou les prestations suivantes:

➤ **Maintenance, réhabilitation et Développement des réseaux urbains.**

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

- 1- La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise : (Modèle à retirer auprès de la direction opérationnelle de M'sila).
- 2- Une copie de l'extrait du registre de commerce de l'entreprise.
- 3- Une copie de la carte d'indentification fiscale (NIF)
- 4- Les renseignements justifiant les capacités humaines matérielles financières et en références professionnelles (attestation de bonne exécutions PV de réception des travaux...) de l'entreprise

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci- dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenues obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention suivante:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°/SDFS/DAL/SA/02/2018

DIRECTION OPERATIONNELLE DE M'SILA, SERVICE ACHATS

RUE CHENNOUF BELKACEM CITE ADMINISTRATIVE M'SILA

« ANE PAS OUVRIR »

La date et l'heure limite de dépôt des offres sont fixées à quinze **15** jours à **14h00** à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance fermée à **14h00**.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par les directions opérationnelles

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.

Les entreprises déjà conventionnées avec la direction opérationnelle de M'sila ne sont pas concernées par la première phase du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt, ils seront invitées à la deuxième phase pour retirer le cahier des charges directement.